

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Image (Atelier caméra)	
Code	1CVci16	DCV303461F20
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	3	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Acquérir des connaissances pratiques au niveau de l'utilisation et de la manipulation d'une caméra professionnelle en situation de tournage: de la gestion des paramètres optiques (point, focale, lumière, composition) pendant une prise de vue où les conditions changent.</p> <p>Acquérir des connaissances pratiques dans le déplacement d'une caméra portée ou en mouvement sur un dispositif de machinerie. Former une équipe aux postes d'assistance, capable de gérer en bonne intelligence avec le/la chef·fe opérateur·trice la préparation et l'exécution d'un plan à tourner, allant de simple à complexe.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Cet atelier donne, par l'expérimentation pratique, les outils caméra, objectifs et machinerie permettant de créer des plans cohérents dans la suite d'un montage de séquences.</p> <p>A partir d'une scène pré-existante, l'étudiant·e procède à une analyse. Puis il/elle tourne les plans à la suite en « tourné-monté » pour évaluer sur le plateau la pertinence des choix de focale, de dynamique et de cadrage en fonction d'un style de narration cinématographique prédéfini. Une attention particulière est portée à la qualité et à la précision technique des prises de vue.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>A son terme, l'atelier fait l'objet d'une évaluation. La notation est individuelle.</p> <p>Sont prises en compte: l'inventivité, la qualité technique et artistique de la séquence, l'implication personnelle et la recherche de solutions lors de la préparation et du tournage.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Correction des lacunes par un exercice à déterminer d'entente avec l'enseignant·e.</p> <p>Pas de remédiation possible après avoir répété le module.</p> <p>Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e-s	Raphael Dubach (chef opérateur invité), Lionel Baier et Richard Szotoryi

Responsable du module	Lionel Baier	
Descriptif validé le	13 octobre 2020	par Lionel Baier